

Forêt Modèle de Provence

Conseil d'Administration n°1/2020 – Procès-verbal

07/07/2020 – 10h15-12h15 Le Castellet

Membres présents: Cf. Feuille d'émargement.

NOM Prénom (par ordre alphabétique)	Organisme - fonction
BREGLIANO Philippe	Coopérative Provence Forêt - Président
CORNILLAC Grégory	Communes Forestière du Var – chargé de mission – directeur adjoint
DUPARCHY Philippe	Association Découverte de la Sainte-Baume – Président
FRANCO Georges	ASL de la Suberaie Varoise – Trésorier
LANGERON Luc	Institut pour la Forêt Méditerranéenne - Directeur

Invités : Nicolas Plazanet, chargé de mission, et Nicolas Lequeux, webmaster, en visio.

Excusés :

NOM Prénom (par ordre alphabétique)	Organisme - fonction
AUGUSTIN Paul	Communes Forestières du Var – Administrateur
BRUN Jacques	Communauté de communes du Golfe de St-Tropez – Chargé de mission agriculture et énergie
DEMARIA Chantal	Métropole Aix-Marseille Provence - Chef du Service Valorisations Forestières
MONTA Chloé	ASL de la Suberaie Varoise – directrice
NERCY Philippe	Septèmes-les-Vallons - Adjoint au patrimoine forestier
VENNETIER Michel	IRSTEA d'Aix en Provence – Chercheur

I. Rapport moral 2019 validé pour présentation à l'AG

Après des modifications, notamment en insistant sur le périmètre des actions (au niveau des massifs et de l'essaimage), le rapport moral est validé par le CA.

II. Lecture du dernier relevé de décisions du dernier Conseil de Surveillance

Ci-dessous, le relevé de décision du Conseil de Surveillance.

1. Le budget et les actions

A la question du budget, un comparatif des budgets sera proposé lors de l'AG (comparatif 2019/2020).

Les actions menées sont jugées cohérentes et opportunes, cependant, il est demandé de remettre en relation les actions de FMP avec la forêt : quelles sont les conséquences positives pour la forêt, quels avantages, quels avenir, notamment pour les propriétaires forestiers et la filière.

2. Projets d'avenir et Erasmus +

Une refonte du site internet sera faite sous 3 mois.

Il est demandé de recueillir ce qui se fait dans les autres forêts modèles, notamment en termes de changement climatique, à l'occasion des projets Erasmus +, et/ou en mettant à profit le réseau méditerranéen des Forêts Modèles.

3. Le projet de fusion avec Forêt Méditerranéenne

Le bureau de Forêt Modèle de Provence ne juge, pour le moment pas, la fusion comme opportune, cependant, la volonté de coopération est claire et partagée, notamment sur les questions du changement climatique, entre autres.

4. Développer la synergie entre les structures

Enfin, il a été demandé, par le secrétaire général Philippe Duparchy, que les membres de FMP soient plus actifs et coopératifs, en soutien aux projets, et afin de développer une synergie pour une plus grande efficacité ; il en est de même pour les propriétaires forestiers.

Sous réserve de confirmation, l'AG de FMP se déroulera lors de la première quinzaine de juillet.

Commentaires lors du CA :

- La phrase « *remettre en relation les actions de FMP avec la forêt* » laisse interrogateur, et est révélateur d'un besoin de mieux se positionner et de mieux faire comprendre ce positionnement envers les partenaires ;
- S'appuyer et se focaliser sur les compétences de FMP pour essayer.

III. Rapport d'activité 2019 validé pour présentation à l'AG

Présentation et validation du rapport d'activité 2019, réflexion autour de la stratégie 2020.

Précisions sur quelques projets phares :

Bières à l'arboise	Travail réalisé en 2019	Que retenir ? Quelles améliorations possibles ?
Mobilisation de la ressource	Campagne envers les propriétaires forestiers. Achat à 2€ le kg de leur récolte	Optimiser la récolte (pose de filets ou autres)
Transformation	Évolution et changement de prestataire fin 2018/début 2019.	La recette a été optimisée, on la maintient en l'état.
Choix de la recette	Après de multiples tests et changements, sur la blonde : 5 kg de miel d'arbousier, 20 litres de concentrés. Sur l'ambree : 20 kg de miel d'arbousier, 20 litres de concentrés.	L'ambree est une réussite, pour un essai commercial à plus grande échelle, elle serait conservée au détriment de la blonde. Seule évolution possible => essayé d'avoir la certification AB.
Stockage	Hangar agricole avec frigo	
Infographie	Travail sur l'étiquette et le packaging	Évoluer vers une identité en lien avec le territoire, changer de nom
Commercialisation	De nombreux essais : d'événements, de dépôt vente, etc.	Une meilleure sélection des événements doit être fait (capitaliser sur le retour d'expériences)
Quelle place pour le projet ?	FMP, lieu d'innovation, réflexion en 2019 sur l'avenir du projet.	Décision de transmettre le projet et de continuer la recherche via le PNR.

La continuité :

- Transmission et pérennisation du projet à une ou deux brasseries (un accord acté)
- Etude de valorisation de l'arbousier pour et avec le PNR Ste Baume (appel d'offre cet automne), avec en livrable :

- Un maximum de tests en vue de diversification des produits ;
- Un livret résumé de notre étude ;
- Organisation d'une journée de colloque.

Durée et moyen => 24 mois, 45 995€.

Huiles essentielles et valorisation du feuillage	Travail réalisé en 2019	Que retenir ? Quelles pistes d'avenir ?
Mobilisation de la ressource	Discussions avec l'ASL Suberaie Varoise, le SPCV et le domaine de la Môle	Retard dû au Covid19, mais des discussions avec des propriétaires et une visite de terrain.
Transformation	Réflexion et travail avec deux prestataires.	Sélection d'une prestataire et achat d'un alambic (début 2020)
Choix des essences	Une liste a été établie avec notre service civique et l'ASL.	Une valorisation des essences qui ne se limiterait pas aux huiles essentielles
Stockage et acheminement	Problème de stockage et de transport.	Problème solutionnée avec la prestataire.
Commercialisation	Ce n'est pas une priorité et pas qqch que FMP ferait en son nom. L'objectif est la recherche	À voir avec la prestataire si elle souhaite développer commercialement.
Le projet au sein de FMP	FMP : lieu d'incubateur à projet expérimental de ce type.	On financera de la recherche.

La continuité :

Phase recherche : mobilisation de la ressource, essais, analyse chromatographique

Soutien de l'Université Européenne des Saveurs et des Senteurs et d'ores et déjà des éléments envoyés en laboratoire : échantillon de feuillages, d'écorces et de fruits avec :

- Tests d'activités ;
- Analyse des constituants.

Moyen => 5 000€ (report à nouveau 2019).

Concours d'art et de Design	Travail réalisé en 2019	Que retenir ? Quelles pistes d'avenir ?
Mobilisation de la ressource	Lieu de stockage : <ul style="list-style-type: none"> - chez Charles Dutelle pour du bois sec et scié ; - au pôle forêt pour des billots secs ; - Pour le bois frais, à voir avec l'ASL et ses travaux forestiers. 	Maintien de la stratégie, qui a été efficace depuis 4 ans.
Évolution du Concours	Un gros travail pour améliorer la charte d'engagement, et les éléments graphiques.	Le Concours a tendance à s'essouffler.
Choix des participants	Sur dossier par un comité de sélection	Sur dossier par un comité de sélection
Exposition	Domaine de Baudouvin, Villa Noailles.	Prospecter d'autres lieux, selon le temps et le budget.
Le projet au sein de FMP	FMP porteur du projet avec le soutien principalement de l'ASL Suberaie Varoise, de la Villa Noailles et de l'école de tournage sur bois Escoulen.	Développement partenarial, notamment envers les écoles de design.

Continuités :

- Le Concours d'Art et de Design est le socle de nos événements, importance de le maintenir.
- Révision de la grille des dons pour le rendre plus attractif ?

Selon le CA, le nombre de participants est stable, et la motivation première n'est pas le prix, mais les expositions, et donc la visibilité offerte.

Moyen => budget global en lien avec les événements (en terme de dotation aux participants : 3 300€).

Les Journées du Liège	En 2019	En 2020
Date	16 et 17 mars	7 et 8 mars (a pu se dérouler)
Partenaires	Journée découverte organisée avec les membres du Fonds Epicurien. Création de 2 prix du Public « fonds épicurien »	Maintien des Prix du Public et de leur soutien
Soutien institutionnel	Région SUD, Département du Var	Maintien de leur soutien.
Budget global	30 980€	Un prévisionnel à 36 678€ (à réviser à la baisse)
Affluence	466 personnes	772 personnes
Programme	Exposition des catégories Design et Tournage, démo de tournage, expo photo, délibération du Concours	Exposition des catégories Design et Tournage, démo de tournage, expo dessin sur la forêt par I. Stagg, délibération du Concours

Commentaires : Partenariat prestigieux à faire perdurer pour l'avenir.

Week-end du chêne-liège	En 2019	En 2020
Date	6 et 7 avril	Prévu les 4 et 5 avril, annulé. La Municipalité propose un report les 17 et 18 octobre .
Partenaires et exposants	23 (record) et 27 exposants	Avant annulation : 41 exposants, 25 partenaires.
Soutien institutionnel	Région SUD, Département du Var, Métropole TPM, Municipalité de La Valette	Maintien de leur soutien.
Budget global	30 980€	Un prévisionnel à 36 678€ (à réviser à la baisse)
Affluence	1 250 personnes (temps pluvieux). Lors de la première édition => 3 800 personnes.	Forte dépendance au climat
Programme	Ambitieux et renouvelé chaque année	A reconstruire.

Commentaires sur la proposition de la Municipalité de

La Valette-du-Var de reporter le Week-end du chêne-liège au 17 et 18 octobre,

- Le CA décide d'accepter la date de report => rôle et participation de FMP, dans le contexte actuel difficile, de relancer l'intérêt envers la forêt ;
- Besoin de scénographier une expo sur le chêne-liège de manière durable : en produisant des supports, pouvant donc servir d'expo itinérante
- Prévoir un budget pour une telle expo et la faire tourner à travers les communes de la Région, adhérente ou non à FMP.

IV. Conseil d'administration : changement et évolutions.

Le CA est renouvelé par tiers tous les deux ans, en rouge ci-dessous les structures concernées par ce renouvellement.

Collège 1 : Gestionnaires, usagers, et acteurs

- CNPF
- Coopérative Provence Forêt
- ASL Suberaie Varoise
- **Association Découverte Sainte-Baume**
- **Communes Forestières du Var**

Collège 2 : enseignement et recherche

- INRAE (ex IRSTEA)
- Institut pour la Forêt Méditerranéenne

Collège 3 : collectivités locales

- Métropole d'Aix-Marseille-Provence
- Mairie de Septèmes-les-Vallons
- **Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez**

L'association Découverte Sainte-Baume et l'association des Communes Forestières du Var souhaitent continuer aux côtés de FMP.

Sur l'évolution du CA, Gregory Cornillac propose, si la Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez ne continue pas (elle donnera sa réponse lors d'un CA ultérieur), de les remplacer par le Syndicat Mixte du Massif des Maures.

V. Rapport Financier 2019

Présenté par Philippe Bregliano, trésorier.

Le total du bilan atteint 72 126€. Le résultat net comptable est de 16 127€, s'expliquant par le test de commercialisation de la bière à l'arboise, s'étant révélé efficient.

Le chiffre d'affaires (recettes générées) équivaut à 20 286€, les dons 10 427€ quant aux subventions, elles sont de 77 889€. Les cotisations totalisent un montant de 11 790€ (+ 8,6% par rapport à 2018). Au total, les produits de fonctionnements sont de 134 592€ (+7,8% par rapport à 2018), plus haut montant depuis la création de la structure.

En addition viennent les contributions volontaires en nature évaluées (mais non exhaustives !) à 14 141€.

La masse salariale avoisine les 65 840 € pour deux salariés en CDI à plein temps. En rapport avec les actions menées les frais de fonctionnement sont modestes, équivalents 22 664€.

VI. Budget prévisionnel 2020

On a pris l'hypothèse que le week-end du chêne-liège ne pourra pas se dérouler, pour cause sanitaire.

En rouge, les postes ayant subis une influence du Covid19.

PRODUITS		
Objet	€	%
Mécénat	9 750 €	12,49 %
Cotisations	8 625 €	11,05 %
Région	30 000 €	38,45 %
Département 83	8 400 €	10,76 %
Métropole Toulon Provence Méditerranée	0 €	0 %
ERASMUS +	2 000 €	2,56 %
LEADER	0 €	0 %
Ventes	5 250 €	6,73 %
Recettes diverses	338 €	0,43 %
Fonds dédiés 2019	5 000 €	6,41 %
Fonds propres	8 658 €	11,09 %
TOTAL monétisé	78 021 €	100%
CHARGES		
Objet	€	%
Services extérieurs	15 847 €	20%
Avances de frais : Déplacements, frais divers	5 378 €	7%
Achats de fonctionnement	6 519 €	8%
Autres achats (produits, prestations, investissements)	3 951 €	5%
Charges de personnel	62 174 €	80%
TOTAL monétisé	78 021 €	100%

En l'état actuel des choses, le budget ne serait pas équilibré (on devrait puiser dans nos fonds propres à hauteur de 8 658€). Cela dépendra bien entendu de l'évolution de la situation sanitaire.

Signé par Philippe DUPARCHY, Secrétaire général.

